



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 7 juillet 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00051** du **- 4 JUIL 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur PHAN THI THIEN THUA
28 Rue de Balzac
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Isolation des murs extérieurs

Sur un terrain sis 28 T RUE DE BALZAC
Cadastré AO582

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le

- 4 JUIL. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00051 du **- 4 JUIL. 2025** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,